



délibération n° C2023-012
du comité syndical
Séance du 31 mars 2023
Subvention PIA 4 pour IOTE –
convention de financement avec la CDC

Nombre de délégués en exercice : 71
Nombre de délégués présents : 38
Nombre de pouvoirs : 14
Nombre de votants : 52

Le trente et un mars deux mille vingt-trois, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 24 mars 2023, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : François BIZIEN (Le Conquet) - Antoine COROLLEUR (Plourin) - Gildas FOREST (Brélès) en visioconférence et pouvoir de Georges GOURVENEC - Joseph GALLIOU (Tréglonou) - Yves ROBIN (Porspoder) en visioconférence - Roger TALARMAIN (Plouguin) - Alexandre TREGUER (Landéda) **Secteur du CAP-SIZUN :** René SOUBEN (Mahalon) reçu pouvoir de Rémy LE COZ **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff) reçu pouvoir de Denis SALAUN - Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou) - Georges MORVAN (Scrignac) **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plodiern) reçu pouvoir de Philippe BRUN - Xavier BOREL (Le Faou) reçu pouvoir de Brigitte PAVEC **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Lionel GOBRY (Dirinon) - André POSTEC (Logonna-Daoulas) reçu pouvoir de Gérard LE MEUR - Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) reçu pouvoir de Christophe BELE **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Daniel LE SAINT (Sizun) reçu pouvoir de Marie-Claire HENAFF - Francis MOINE (Lanhouarneau) **Secteur de MORLAIX :** François GIROTTO (Plouégat-Moysan) reçu pouvoir de François HAMON - Alban LE ROUX (Carantec) reçu pouvoir de Gille CREACH - Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan) - Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern) - Christian LOUSSOUARN (Combrit) reçu pouvoir de Stéphane LE DOARE - Jean-Yves ROZEN (Plobannalec-Lesconil) **Secteur de QUIMPER :** Alain DECOURCHELLE (Pluguffan) - Thomas FEREC (Briec) - Hervé HERRY (Ergué-Gabéric) - Didier LEROY suppléant - Jean L'HARIDON (Landudal) **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** - Jean-Louis BLOT (Névez) - Alain PELIZZA (Saint-Yvi) - Jacques RANNOU (Rosporden) reçu pouvoir de Denis MAO - Michel TANGUY (Trégunc) reçu pouvoir de Marie-José TOULLEC **Collège des EPCI :** - Gérard DANIELOU (Haut Léon Communauté) - Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté) en visioconférence - Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes) - Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau) reçu pouvoir de Jean JEZEQUEL

Excusés : Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Rémy LE COZ (Plouhinec), Patrick TANGUY (Le Juc'h), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou), Philippe BRUN (Crozon), Brigitte PAVEC (Pleyben), Christophe BELE (Kernouës) - Gérard LE MEUR (Pencran) - Jean-Pierre GILET (Mespaul) - Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) - Jean JEZEQUEL (Plougourvest) - Gilles CREACH (Taule) - François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) - Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) - Yves FORMENTIN-MORY (Quimper) Pascal LE GOFF (Plogonnec) Marie-José TOULLEC (Bannalec) - Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération) - Bernard SALIOU (Communauté de communes de Haute Cornouaille)

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF.

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Subvention PIA 4 pour IOTE – convention de financement avec la CDC

Délibération N° C2023-012

La France s'est dotée du plan d'investissement et d'innovation « France 2030 » afin de répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux en transformant durablement des secteurs clés de son économie (énergie, automobile, aéronautique, numérique, etc.) et en structurant les filières dans ces secteurs clés. Le plan France « 2030 » intègre plusieurs stratégies nationales d'accélération dont celle visant les « solutions pour la ville durable et le bâtiment innovant », incluant le présent dispositif consacré au développement et à l'essaimage de « Territoires intelligents et durables ».

Le SDEF a répondu à cet appel à projets et a sollicité un financement dans le cadre de ce dispositif.

Son projet, Finistère Smart Connect, a été sélectionné.

Il a ainsi été décidé de lui attribuer une subvention d'un montant maximum de 2 722 172 €. Le SDEF bénéficiera de ce financement sur une période de trois ans à l'issue du conventionnement.

La convention présentée a pour objet de définir les conditions de versement de la subvention, d'organiser les modalités de suivi du projet, et de définir les engagements et obligations des parties dans le cadre du soutien de l'action de France 2030 au projet.

Le Président propose au Comité d'approuver cette convention de financement entre la Caisse des dépôts et le SDEF.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la convention,
- autorise le Président à signer la convention et ses éventuels avenants.

Le 31 mars 2023
Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF



Pierrot BELLEGUIC
Secrétaire de séance

